



**PROCES-VERBAL  
SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL 23 NOVEMBRE 2021**

*Convocation du 17 novembre 2021*

L'an deux mille vingt-et-un, le vingt-trois du mois de novembre à 18h45, le Conseil Municipal de la Commune, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle polyvalente Armand ALVES à Pradelles en Val, commune déléguée, sous la présidence du Maire, Antonin ANDRIEU.

Étaient présents : MM. Antonin ANDRIEU, Jean-François BACHET, Rose-Marie BERNARDINI, Chantal BORIES, Muriel BRUNET, Gilbert CATHARY, Christiane CHARIGNON, Sébastien DOBANTON, Claude LACUBE, Stéphane MADIEC, Nicole MARTINEZ CATHARY, Sylvain ROSSETTI, Hervé SAINT-GEORGES, Cédric SERRE, René SUNE, Patricia VOGEL

Était absente excusée représentée : Martine ARGENTON représentée par René SUNE

Étaient absentes excusées : Sylvie DELPECH, Myriam DUPUY

Secrétaire de séance : Christiane CHARIGNON

Ordre du jour :

- 1- COMPLEMENTS EVENTUELS A L'ORDRE DU JOUR
- 2- SOUTIEN AU PROJET DE LA DECHETTERIE
- 3- CREATION POSTE CONTRAT AIDE
- 4- DONATION PARCELLE A LA COMMUNE
- 5- QUESTIONS DIVERSES

## **1- COMPLEMENTS EVENTUELS A L'ORDRE DU JOUR**

- Achat pompe à chaleur
- Création d'un emploi d'agent recenseur
- Mise à jour du tableau des emplois
- Rectificatif de la délibération 2021-24 : adoption anticipée du référentiel M57 et expérimentation du Compte Financier Unique (CFU)

Vote à l'unanimité.

## **2- SOUTIEN AU PROJET DE LA DECHETTERIE INTERCOMMUNALE**

Le Maire rappelle que depuis 2020, le COVALDEM, organisme gestionnaire des déchets, œuvre pour la construction d'une nouvelle déchetterie sur le territoire. L'implantation est prévue, chemin de la Coque à Montlaur, Val de Dagne.

Le Conseil Municipal soutient le projet de construction de la déchetterie intercommunale sur le secteur de Montlaur.

Vote à l'unanimité.

## **3- CREATION DE DEUX POSTES D'AGENT TECHNIQUE POLYVALENT EN MILIEU RURAL DANS LE CADRE DU DISPOSITIF PARCOURS EMPLOI COMPETENCES (PEC) EN CONTRAT UNIQUE D'INSERTION (CUI)**

Le Maire informe les élus du départ à la retraite de M. TUTIN et à la possibilité de contracter deux CUI avec pôle emploi. Il est donc proposé de créer deux emplois d'agent technique polyvalent en milieu rural à compter du 3 janvier 2022 dans le cadre du dispositif « parcours emploi compétences », à temps non complet sur la base du smic pour une durée de 9 mois avec possibilité de renouvellement.

Vote à l'unanimité.

## **4- DONATION PARCELLE 251 C 263 A LA COMMUNE**

Le Maire informe l'assemblée que M. BRUSSOLO Armand, administré de Montlaur, propose de donner à la commune la parcelle C 263 au lieudit Gabart d'une contenance de 4 538 m<sup>2</sup>. Il précise que la donation fera l'objet d'un acte administratif.

Vote à l'unanimité.

## **5- ACHAT POMPE A CHALEUR**

Le Maire rappelle à l'assemblée qu'au dernier conseil nous avons évoqué la nécessité de changer le mode de chauffage du logement communal. Les élus souhaitent opter pour une pompe à chaleur air/eau afin de conserver les radiateurs actuels. Au vu des devis, cette option est retenue.

Vote à l'unanimité.

## **6- CREATION D'UN EMPLOI D'AGENT RECENSEUR**

Le Maire informe l'assemblée des opérations de recensement de la population qui se dérouleront du 20 janvier au 19 février 2022. Il précise que Mmes GRILLIERES et ANCELOT, employées de la commune, seront agents recenseurs mais qu'il convient de recruter un agent supplémentaire. Un emploi de non titulaire, à temps non complet pour faire face à des besoins occasionnels doit être créé.

Vote à l'unanimité.

## 7- MISE A JOUR DU TABLEAU DES EMPLOIS

Considérant le précédent tableau des emplois,

Considérant la délibération n°2021-51 du 23 novembre 2021 portant création d'un poste d'agent recenseur du 20 janvier au 19 février 2022,

Considérant la délibération n°2021-52 du 23 novembre 2021 portant création de deux postes d'agent technique polyvalent en milieu rural à compter du 3 janvier 2022,

Considérant la fin de contrat de M. TUTIN,

Le Maire propose à l'assemblée, la mise à jour des emplois en adoptant le tableau des effectifs suivant au 3 janvier 2022 :

Cadres ou emplois	Catégorie	Effectif budget	Emploi pourvu	Dont TNC
<u>Secteur Administratif</u>				
Attaché	A	1	1	
Rédacteur principal 1ère classe	B	1	0	
Adjoint administratif principal 1ère classe	C	1	0	
Adjoint administratif principal 2ème classe	C	1	1	20h/hebdo
<u>Secteur technique</u>				
Agent de maîtrise	C	1	1	
Adjoint technique principal 1ère classe	C	1	0	
Adjoint technique principal 2ème classe	C	2	1	21h/hebdo
Adjoint technique	C	2	0	
TOTAL		10	4	2

Agents non titulaires	Catégorie	Effectif budget	Emploi pourvu	Dont TNC
Adjoint administratif - secrétariat et agence postale	C	1	1	
Adjoint administratif - agent postal	C	1	1	15h/hebdo
Adjoint technique	C	4	4	20h/hebdo (x3)
Adjoint d'animation en bibliothèque	C	1	1	6h/hebdo
Agent recenseur	C	1	1	forfait
Remplacement secrétariat administratif	A B C	1	0	
Remplacement agent technique	C	1	0	
Adjoint technique (emploi saisonnier - fêtes et cérémonies)	C	20	0	17,5h/hebdo
TOTAL		30	8	23,5

Vote à l'unanimité.

#### **8- RECTIFICATIF DE LA DELIBERATION 2021-24 : ADOPTION ANTICIPEE DU REFERENTIEL M57 ET EXPERIMENTATION DU COMPTE FINANCIER UNIQUE (CFU)**

Le Maire informe l'assemblée qu'une erreur matérielle est intervenue dans la rédaction de la délibération n°2021-24 indiquant que le référentiel M57 adopté sera simplifié. Or la commune souhaite adopter le référentiel M57 développé bien que sa taille soit inférieure à 3 500 habitants. Par conséquent, il convient de remplacer les termes « référentiel M57 simplifié » par « référentiel M57 développé » sans tenir compte de la strate de population.

Vote à l'unanimité.

#### **9- QUESTIONS DIVERSES**

René SUNE et Hervé SAINT-GEORGES énumèrent les derniers travaux réalisés par l'équipe technique : curage des ruisseaux, nettoyage de la cour des écoles, ponçage et traitement bois des menuiseries extérieures de l'école maternelle, traçage des jeux, nettoyage des cimetières, réfection appartement mairie de Montlaur, aménagement salle arrière du foyer de Pradelles...  
L'ensemble des élus remercie René et Hervé pour leur investissement.

Antonin ANDRIEU rappelle que l'équipe municipale est ambitieuse avec plus de 2 millions de travaux prévus (cœurs et traversées de village, aire de lavage et de remplissage, aires de jeux, travaux d'économies d'énergie, réfection de la voirie...) mais que nous devons rester vigilants sur la bonne gestion des finances de la commune.

Christiane CHARIGNON, suite à la création d'une commission transversale pour lutter contre la désertification médicale, mentionne l'appel à candidatures de la Région Occitanie pour faciliter l'installation de médecins et infirmiers salariés d'un Groupement d'Intérêt Public (GIP).

Clôture du conseil à 20h15.

Antonin ANDRIEU



Christiane CHARIGNON